

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 11 décembre 2023

OBJET :

Recours au service civique

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n°11

EXPOSE DES MOTIFS

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif ou d'une personne morale de droit public.

Dans le cadre d'un service civique, le jeune est chargé d'accomplir une mission d'intérêt général auprès du public, principalement sur le terrain, dans un des domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation (transition écologique, santé, inclusion, lien intergénérationnel...) et favorisant la cohésion nationale et la mixité sociale.

L'objectif de l'engagement de service civique est, à la fois, de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux et de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils peuvent gagner en compétences, prendre conscience des diversités sociales et culturelles de la société et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel. Le Service Civique est donc avant tout une étape de vie, d'éducation citoyenne par action, et se doit d'être accessible à tous les jeunes, titulaires ou non de formations.

L'accueil d'un jeune en service civique repose pour les collectivités territoriales sur l'obtention d'un agrément délivré pour 3 ans renouvelables, au vu notamment de la nature des missions proposées et de la capacité de la structure à assurer l'accompagnement et à prendre en charge des volontaires.

Le service civique, dont la mission s'étend de 6 à 12 mois à hauteur de 24 heures minimum par semaine, donne lieu à une indemnité de 600,94 € par mois, dont 81 % est pris en charge par l'Etat (soit 111,45 € par mois versés par la collectivité au volontaire).

Ce dispositif s'inscrivant dans la volonté de la municipalité de développer une politique jeunesse innovante en offrant notamment à tous les jeunes du territoire la possibilité de s'engager dans des projets d'intérêt général leur permettant de devenir des citoyens acteurs d'un meilleur vivre ensemble, il est proposé d'inscrire de nouveau la ville d'Essey-lès-Nancy – dont l'agrément est arrivé à échéance – dans ce dispositif.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à introduire, auprès de l'Etat, un dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement dans le dispositif du service civique et de procéder à ses éventuels renouvellements ;
- de donner son accord de principe à l'accueil des jeunes en service civique volontaire, avec démarrage dès que possible après agrément, et d'autoriser la formalisation de missions ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec les volontaires, les contrats d'engagement de service civique.

Il est précisé que les crédits nécessaires à l'accueil de jeunes en service civique seront inscrits au budget primitif 2024.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 14 décembre 2023.

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Catherine CHOPIN-RENAULD



Le Maire,

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2023

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	1 ^{er} décembre 2023
- Convocation distribuée le :	1 ^{er} décembre 2023
- Affichage de la liste des délibérations le :	15 décembre 2023
- Affichage du procès-verbal le :	23 février 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme Monika POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME DROUVILLE, Adjoints.

- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, , M. HOFFER, MME MALARY, M. GONCALVÈS, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Brigitte SCHINDLER à Mme Monika POYDENOT
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- Mme Aïcha MENZRI à M. Dominique GONCALVÈS

ABSENTS

- Mme Gaëlle BARDOUL
- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Catherine CHOPIN-RENAULD



Le Maire,

Michel BREUILLE